

*Initiatives ministérielles*

les foyers pour personnes âgées, les maisons de soins infirmiers, les centres d'hébergement, les garderies, les foyers pour mères célibataires, les résidences pour handicapés mentaux ou physiques, les refuges pour victimes de violence familiale ou d'agression sexuelle et les services de désintoxication.

Il ne fait aucun doute qu'on assisterait à une réduction des services de santé pour les plus vulnérables; les personnes âgées qui ont besoin de médicaments et de soins dentaires seraient particulièrement touchées.

Si les prestations d'aide sociale à l'enfance sont réduites, qu'arrivera-t-il aux enfants visés? Nous avons tous entendu à la Chambre comment tous les partis s'accordent unanimement sur la nécessité de protéger les enfants de notre pays par tous les moyens, en particulier économiquement.

Les services d'aide sociale de toutes sortes vont être gênés: les services d'adoption, ceux de réadaptation comme l'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle, les services destinés aux personnes âgées et handicapées physiquement et mentalement, ceux des auxiliaires familiales, de maintien à domicile et autres services similaires qui sont à l'intention des personnes seules et des familles en cas d'urgence, ou qui permettent aux personnes âgées et aux handicapés de vivre de manière indépendante dans nos collectivités.

Je pourrais continuer indéfiniment et dénoncer en termes sans équivoque le tort que ce genre de projet de loi va faire à ces personnes non seulement dans ces trois provinces, mais dans tout le Canada, si on le laisse adopter.

Je voudrais indiquer pour conclure que ce n'est pas le moment dans l'histoire du Canada, si notre pays doit rester unifié et une seule nation, de faire des distinctions entre les provinces du Canada à propos de questions économiques qui vont certainement toucher tous les citoyens, non seulement dans les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, mais dans tout notre beau pays. J'implore le gouvernement aujourd'hui, dans l'esprit de l'unité que nous essayons de créer, de retirer ce projet de loi et de ne pas le représenter avant la fin de la récession.

**M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue de Thunder Bay pour avoir fait remarquer qu'on a tort de vouloir imposer un plafond au RAPC, étant donné la conjoncture actuelle.

Comme nous l'avons mentionné à la Chambre, il ne s'agit pas simplement de critiquer le gouvernement, mais de proposer des idées qui, espérons-nous, permettront aux gens de retrouver du travail. Nous n'aurons plus ainsi

vraiment besoin de songer à imposer un plafond à un programme aussi essentiel pour les plus défavorisés que le Régime d'assistance publique du Canada.

Ma question s'adresse à mon collègue qui, depuis trois ans, accomplit à la Chambre un travail fabuleux dans nos réseaux de transports où l'on pourrait peut-être investir dans le capital humain et dans nos infrastructures afin de redonner du travail aux gens.

Je me demande s'il voudrait bien faire part à la Chambre et à la population canadienne des idées auxquelles il a pensé dans le domaine du transport et qui seraient susceptibles de redonner du travail aux Canadiens, si le gouvernement avait la volonté politique de le faire.

• (1030)

**M. Comuzzi:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Broadview—Greenwood de ses commentaires sur les possibilités qu'offre notre infrastructure, notamment dans le domaine des transports, pour aider notre pays à se remettre sur pied. Je le remercie également des bons mots qu'il a eus pour le travail que j'ai accompli dans ce domaine.

Pour répondre à mon ami, je dirai ceci: ce qu'il manque au Canada, c'est une politique nationale des transports qui s'appliquerait à tous les modes de transport—aérien, maritime, routier, ferroviaire—pour développer des infrastructures qui favoriseraient le retour de conditions économiques plus favorables.

Jetons un coup d'oeil au réseau routier. Dans le coin d'où je viens, les services de VIA Rail ont été supprimés de Sudbury jusqu'à Winnipeg. Nous nous retrouvons donc sans un service-voyageurs, lequel est indispensable dans toutes les régions du Canada et plus particulièrement dans le nord de l'Ontario. Par conséquent, les jours où, comme aujourd'hui, les avions ne décollent pas, nous n'avons qu'un seul mode de transport à notre disposition: la route. Que ce soit en camion ou en voiture, les gens veulent pouvoir circuler dans toutes les localités de cette région, comme c'est le cas partout ailleurs au Canada, j'en suis sûr.

Ce qui se passe à l'heure actuelle, monsieur le Président, c'est que la détérioration de l'infrastructure de notre réseau routier est telle qu'il survient plus d'accidents que jamais sur nos routes, phénomène qui s'explique principalement par le fait que ces routes ne sont plus aussi bien entretenues qu'elles l'étaient autrefois. À cela s'ajoute le fait que les routes assument le transport dont se chargeaient auparavant les chemins de fer, ce qui fait que d'énormes camions, grumiers et autres, sillonnent nos routes, car notre économie repose sur les matières premières.